



SAISON 2010

Campeur adulte	1,90 €
Enfant de – 7 ans	1,10 €
Véhicule	1,45 €
Emplacement d'une toile	1,25 €
Emplacement d'une caravane	1,70 €
Emplacement d'un camping-car	1,90 €
Garage mort par semaine	8,50 €



<u>Électricité</u>	
Campeur	2,60 €
Tarif été : à compter du 1er mai 2010	5,05 €
Tarif hiver	
Commerçants non sédentaires	5,65 €
Tarif été : à compter du 1er mai 2010	9,05 €
Tarif hiver	